

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	<b>Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.</b>
<b>35</b>	<b>Sous-volet</b>	<b>Contribuer à ralentir l'hyersédimentation sur le bassin versant</b>
	<b>Titre action</b>	<b>Cartographie du risque d'érosion sur le bassin versant</b>

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant
----------------------------	----------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>	CEMAGREF
-------------------------	----------

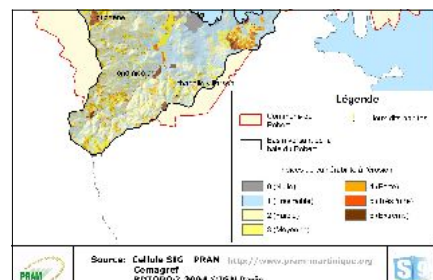
<b>Programmation</b>	mars 2010
----------------------	-----------

<b>Critères d'évaluation</b>	Indicateur de réalisation : Réalisation de l'étude et édition de la cartographie Indicateur de performance : Prise en compte des résultats de cette étude dans les opérations d'aménagement
------------------------------	--

<b>Partenaires Techniques</b>	IRD, CAESM
-------------------------------	------------

<b>Descriptif</b>	<p>L'hyersédimentation est un véritable fléau pour les écosystèmes marins de la baie. Pour réduire les flux sédimentaires, il est important d'améliorer dans un premier temps la connaissance sur l'origine de ces particules.</p> <p>Dans ce cadre, le CEMAGREF se propose de réaliser un diagnostic du risque d'érosion sur le bassin versant. Cette étude réalisée à l'aide des données disponibles et d'enquêtes de terrain permettra d'éditer une carte basée sur une analyse multi-critères (occupation du sol, pente, situation des parcelles au sein du bassin versant, pratiques cultures, etc...). L'identification des parcelles (ou sous-bassins versant) les plus contributives à l'érosion pourra être utilisée dans les processus de décision pour les travaux et les opérations d'aménagement.</p> <p>Cette étude prendra la forme d'un stage pour un étudiant en fin d'études (Master 2 ou équivalent) avec une formation initiale de préférence en agronomie, environnement et pédologie.</p>
-------------------	---

<b>Observations</b>	
---------------------	--



<b>Coût prévisionnel</b>	<b>7 000 €</b>
--------------------------	----------------

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	7 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
ETAT (ONEMA)	2 800	Non	40
ODE	2 100	Non	30
CEMAGREF	2 100	Non	30
<b>Total (€ HT)</b>	<b>7 000 €</b>		

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>36</b>	<b>Sous-volet</b>	Contribuer à ralentir l'hypersédimentation sur le bassin versant
	<b>Titre action</b>	Incitation aux mesures agri-environnementales

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant
----------------------------	----------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Organisation, gestion, exploitation
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------------------------------------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
DAF & PNRM

<b>Programmation</b>
2009 - 2013

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Nombre d'agriculteurs s'inscrivant dans la démarche

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>50 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
Groupe de travail MAE/DAF - PNRM: Organismes de recherche (CIRAD, CEMAGREF...), Chambre Agriculture, organismes professionnels

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	10 000,00 €
2010	10 000,00 €
2011	10 000,00 €
2012	10 000,00 €
2013	10 000,00 €

<b>Descriptif</b>
<p>Les mesures agri-environnementales sont des outils qui visent à accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement à l'aide de contrats rémunérés sur 5 ans.</p> <p>L'objectif commun avec le contrat de baie est la réduction des effets de l'agriculture sur la qualité des eaux (flux polluants et sédimentaires) par des MAE relatives à l'agriculture biologique et aux systèmes herbagers.</p> <p>Sur la base d'un appel à projet, les agriculteurs volontaires peuvent proposer de mettre en place les MAE les mieux adaptées à leur activité (type de culture ou d'élevage) choisies dans un catalogue de mesures disponible auprès de la DAF. De nouvelles mesures territorialisées pourraient encore être proposées dans le cadre d'un appel à projet annuel, en réponse à des problématiques spécifiques de la baie du Marin.</p> <p>La DAF et le PNRM se proposent d'encourager la mise en oeuvre de mesures agri-environnementales sur l'aire du Contrat de Baie. En particulier, le PNRM développera des mesures agri-environnementales auprès de deux éleveurs ovins situés dans les communes Marin / Sainte-Anne (M. VIHR et M. MARCEL). Ces mesures sont basées sur le suivi d'un cahier des charges très strict pour</p>

<b>Observations</b>

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>37</b>	<b>Sous-volet</b>	Contribuer à ralentir l'hypersédimentation sur le bassin versant
	<b>Titre action</b>	Clauses environnementales types à inclure dans les DCE de travaux

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant, Littoral urbanisé
----------------------------	-----------------------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



<b>Programmation</b>
2010

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Création de la charte et utilisation par les communes pour leur travaux Indicateur de performance : Respect des principes de cette charte pour les travaux

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>7 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
Commune du Marin, commune de Sainte-Anne

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	7 000,00 €
2011	
2012	
2013	

<b>Descriptif</b>
<p>Les travaux et en particulier les terrassements sont une source importante de départs de terre avec des flux significatifs de contaminants à destination du réseau hydrographique et des eaux de la baie.</p> <p>Afin de limiter les impacts de ces travaux, la CAESM se propose de rédiger un plan de gestion environnemental qui sera un catalogue de prescriptions à insérer dans les Cahier des Clauses Techniques Particulières des dossiers de consultation des entreprises.</p> <p>Ce plan de gestion visera à limiter les apports de matières en suspension ainsi que les polluants de toute nature dans le réseau hydrographique.</p> <p>Les prescriptions et obligations devront donc être acceptées par les entreprises candidates qui devront également fournir un SOPAE (Schéma Organisationnel du Plan Assurance Environnement).</p> <p>Cette démarche de qualité pourra être complétée par une sensibilisation des entreprises locales à la sensibilité du milieu naturel et par une communication de la part des mairies et de la communauté d'agglomération sur la prise en compte de l'environnement lors des opérations de travaux.</p>

<b>Partenaire Financier</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Dem. Subv</b>	<b>%</b>
CAESM	7 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>7 000 €</b>		

<b>Observations</b>

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>38</b>	<b>Sous-volet</b>	Contribuer à ralentir l'hypersédimentation sur le bassin versant
	<b>Titre action</b>	Participation du comité de baie à la rédaction du SCOT de la CAESM

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant, Littoral urbanisé, Espace vulnérable
----------------------------	--

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Haute	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)

<b>Programmation</b>
2009 - 2011

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Participation du comité de baie à l'élaboration du SCOT Indicateur de performance : Prise en compte satisfaisante du Contrat de Baie dans la réalisation du SCOT

<b>Partenaires Techniques</b>
Comité de baie


<b>Descriptif</b>
<p>La CAESM a prévu de réaliser un Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale qui doit démarrer en 2009. Cet outil de planification s'impose aux Plan Locaux d'Urbanisme des communes et est de ce fait un outil qui permet de réguler l'urbanisation et de favoriser un aménagement harmonieux du territoire.</p> <p>Afin d'assurer une prise en compte optimale du Contrat de Baie et des problématiques environnementales associées dans le SCOT, la CAESM inclura le comité de baie dans la réflexion. Il jouera un rôle actif dans la rédaction du cahier et des charges et l'élaboration du rapport du SCOT notamment sur le volet littoral.</p>

<b>Observations</b>

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>6 000 €</b>

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	3 000,00 €
2011	3 000,00 €
2012	
2013	

<b>Partenaire Financier</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Dem. Subv</b>	<b>%</b>
CAESM	6 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>6 000 €</b>		

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	<b>Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.</b>
<b>39</b>	<b>Sous-volet</b>	<b>Améliorer le réseau de surveillance du milieu</b>
	<b>Titre action</b>	<b>Tableau de bord du suivi de la qualité des eaux</b>

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant, Littoral urbanisé, Espace maritime
----------------------------	--

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Haute	<b>Type d'action :</b>	Organisation, gestion, exploitation
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	-------------------------------------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)

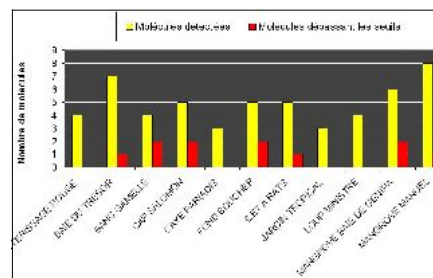
<b>Programmation</b>
2009 : Signature des conventions 2010 - 2013 : Collecte et traitement des données

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Signature des conventions avec les différents acteurs / édition d'un rapport annuel

<b>Partenaires Techniques</b>
DIREN

<b>Descriptif</b>
<p>Dans le cadre de la démarche de Contrat de Baie, il est indispensable de connaître et de suivre les évolutions de la qualité chimique des eaux. Etant donné que la création d'un réseau de surveillance représente un coût très élevé et que de nombreux acteurs effectuent déjà différentes mesures dans la baie, la CAESM a fait le choix de caractériser la qualité des eaux en recoupant les données collectées par les différents acteurs. L'objectif est de créer un tableau de bord du suivi de la qualité des eaux de la baie à partir des différentes sources d'information.</p> <p>Parmi les usagers et acteurs de la baie qui réalisent ou vont réaliser une surveillance des eaux de la baie ou de leurs rejets ont été identifiés : l'ODE, la SAEPPM, la DSDS, le SICSM, Carénantilles... auxquels s'ajoutent tous les suivis ponctuels de qualité de l'eau et des sédiments dans le cadre de projets particuliers.</p> <p>Afin de définir et contractualiser l'accès à ces données, la CAESM signera des conventions de mise à disposition des données avec tous ces acteurs. Elle assurera ensuite la compilation, le traitement et l'analyse de ces données pour en extraire une information sur la qualité des eaux de la baie et son évolution. Ces données seront valorisées sur la base d'un rapport annuel qui sera publié et mis à disposition de tous les acteurs de la baie.</p>


<b>Observations</b>



<b>Coût prévisionnel</b>
<b>45 000 €</b>

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	5 000,00 €
2010	10 000,00 €
2011	10 000,00 €
2012	10 000,00 €
2013	10 000,00 €

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
EUROPE (FEADER)	15 750	Non	35
ETAT (ONEMA)	9 000	Non	20
CAESM	11 250	Non	25
ODE	9 000	Non	20
<b>Total (€ HT)</b>	<b>45 000 €</b>		

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>40</b>	<b>Sous-volet</b>	Améliorer le réseau de surveillance du milieu
	<b>Titre action</b>	Création d'un réseau de suivi des biocénoses marines dans la baie

<b>Espace d'engagement</b>	Espace maritime
----------------------------	-----------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Haute	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



<b>Programmation</b>
2009 - 2013 Fréquence de suivi annuelle

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation des suivis annuels et interprétation des données Indicateur de performance : Evolution de la santé des biocénoses

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>42 500 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
DIREN, OMMM

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	8500,00 €
2010	8500,00 €
2011	8500,00 €
2012	8500,00 €
2013	8500,00 €

<b>Descriptif</b>
<p>Dans le cadre de la démarche de Contrat de Baie, il est indispensable de connaître et de suivre l'état de santé des biocénoses marines (en particulier les herbiers et les récifs coralliens).</p> <p>La CAESM a décidé de créer un réseau de surveillance des biocénoses marines afin de collecter elle-même cette information qui alimentera l'observatoire du contrat de baie et de suivre les effets du contrat de Baie.</p> <p>La DIREN Martinique anime son propre réseau de suivi des biocénoses marines, dans le cadre de la DCE, avec un point situé dans la baie du Marin et de Sainte-Anne. Les données collectées par la CAESM seront conformes aux exigences de la DCE afin de pouvoir agréger les informations issues des deux réseaux.</p> <p>Afin d'obtenir une représentation satisfaisante des écosystèmes de la baie, le réseau sera composé de 4 points suivis avec une fréquence annuelle et positionnés sur des zones d'herbiers à phanérogames et de récifs coralliens.</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CAESM	6 375	Non	15
EUROPE (FEADER)	14 875	Non	35
ONEMA	10 625	Non	25
ODE	10 625	Non	25

<b>Total (€ HT)</b>	<b>42 500 €</b>
---------------------	-----------------

<b>Observations</b>

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>41</b>	<b>Sous-volet</b>	Améliorer le réseau de surveillance du milieu
	<b>Titre action</b>	Approfondissement de la connaissance des biocénoses marines dans la baie

<b>Espace d'engagement</b>	Espace maritime
----------------------------	-----------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
OMMM

<b>Programmation</b>
2010

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation de la cartographie

<b>Partenaires Techniques</b>

<b>Descriptif</b>
<p>Il existe une cartographie des fonds sous marins de la baie, réalisée à l'échelle 1/25 000ème. Il est important de profiter du cadre du Contrat de Baie pour améliorer les connaissances en général et plus particulièrement sur les biocénoses marines.</p> <p>Sous maîtrise d'ouvrage de la CAESM, l'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais se propose de réaliser un bilan cartographique sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nature des fonds</li> <li>- biocénoses</li> <li>- état de santé des écosystèmes</li> <li>- sources de pressions anthropiques</li> </ul> <p>Ce bilan sera complété au besoin par un suivi vidéo sur les fonds dur colonisés.</p> <p>Cette cartographie constituera une base d'information très importante sur laquelle pourront être reportés les résultats des suivis du réseau biocénoses.</p> <p>L'OMMM propose d'encadrer un stagiaire en fin d'études (Master 2) pour réaliser ce travail sous l'encadrement de M. Maréchal.</p>

<b>Observations</b>



<b>Coût prévisionnel</b>
<b>10 000 €</b>

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	10 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
ODE	2 500	Non	25
ETAT (ONEMA)	3 500	Non	35
CAESM	4 000	Non	40
<b>Total (€ HT)</b>	<b>10 000 €</b>		



<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>42</b>	<b>Sous-volet</b>	Améliorer le réseau de surveillance du milieu
	<b>Titre action</b>	Profils de vulnérabilité des plages de la ville du Marin

<b>Espace d'engagement</b>	Littoral urbanisé, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>	Commune du Marin
-------------------------	------------------

<b>Programmation</b>	2010 - 2011
----------------------	-------------

<b>Critères d'évaluation</b>	Indicateur de réalisation : Réalisation des profils de plage Indicateur de performance : Amélioration de la qualité des eaux de baignades
------------------------------	--

<b>Partenaires Techniques</b>	DSDS (qui a la charge de la surveillance des eaux de baignade)
-------------------------------	--

<b>Descriptif</b>	<p>La directive 2006/7/CE renforce la surveillance de la qualité des eaux de baignade et impose la réalisation de profil des eaux de baignade, comprenant notamment pour chaque site de baignade une description de la zone concernée, les sources de pollution éventuelles et l'emplacement des points de surveillance des eaux.</p> <p>Ce profil doit être déterminé pour la première fois au plus tard au début de 2011 et il peut être révisé en cas de changement susceptible d'affecter les eaux.</p> <p>La commune du Marin réalisera ce profil de baignade en collaboration avec la DSDS sur le seul site de baignade surveillé par la DSDS sur la commune (Pointe Borgnesse). L'objectif de cet outil est de pouvoir dans un second temps remédier aux sources de pollutions identifier pour améliorer la qualité des eaux.</p>
-------------------	--

<b>Observations</b>	
---------------------	--



<b>Coût prévisionnel</b>	7 000 €
--------------------------	---------

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	
2011	7 000,00 €
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
MARIN	7 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>7 000 €</b>		



<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>43</b>	<b>Sous-volet</b>	Améliorer le réseau de surveillance du milieu
	<b>Titre action</b>	Profils de vulnérabilité des plages de la ville de Sainte-Anne

<b>Espace d'engagement</b>	Littoral urbanisé, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>	Commune de Sainte-Anne
-------------------------	------------------------

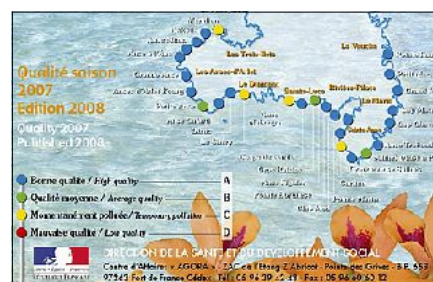
<b>Programmation</b>	2010 - 2011
----------------------	-------------

<b>Critères d'évaluation</b>	Indicateur de réalisation : Réalisation des profils de plage Indicateur de performance : Amélioration de la qualité des eaux de baignades
------------------------------	--

<b>Partenaires Techniques</b>	DSDS, Conseil Général
-------------------------------	-----------------------

<b>Descriptif</b>	<p>La directive 2006/7/CE renforce la surveillance de la qualité des eaux de baignade et impose la réalisation de profil des eaux de baignade, comprenant notamment pour chaque site de baignade une description de la zone concernée, les sources de pollution éventuelles et l'emplacement des points de surveillance des eaux.</p> <p>Ce profil doit être déterminé pour la première fois au plus tard au début de 2011 et il peut être révisé en cas de changement susceptible d'affecter les eaux.</p> <p>La commune de Sainte-Anne réalisera ces profils de baignade en collaboration avec la DSDS sur tous ses sites de baignade et notamment sur les trois qui appartiennent à l'aire du Contrat de Baie (Caritan, Pointe Marin et Club Méditerranée). L'objectif de cet outil est de pouvoir dans un second temps remédier aux sources de pollutions identifier pour améliorer la qualité des eaux.</p>
-------------------	--

<b>Observations</b>	Par ailleurs, il est à noter que la commune de Sainte-Anne a signé une convention avec le Conseil Général pour la surveillance du contrôle sanitaire des eaux de baignade
---------------------	---



<b>Coût prévisionnel</b>	<b>21 000 €</b>
--------------------------	-----------------

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	21 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
SAINTÉ - ANNE	21 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>21 000 €</b>		

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	<b>Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.</b>
<b>44</b>	<b>Sous-volet</b>	<b>Préserver les écosystèmes remarquables de la baie</b>
	<b>Titre action</b>	<b>Soutien au plan de gestion du site du Morne Aca / Pointe Borgnesse</b>

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant, Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	--

<b>Etat</b>	En Cours	<b>Priorité</b>	Haute	<b>Type d'action :</b>	Organisation, gestion, exploitation
-------------	----------	-----------------	-------	------------------------	-------------------------------------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



<b>Programmation</b>
2006 - 2010

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation des actions du plan de gestion. Indicateur de performance : Préservation et valorisation du site du Morne Aca.

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>20 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
Conseil Régional, ONF, Associations, OMMM, Communes, Conservatoire Botanique, ONCFS...

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	4 000,00 €
2010	4 000,00 €
2011	4 000,00 €
2012	4 000,00 €
2013	4 000,00 €

<b>Descriptif</b>
<p>Le site du Morne Aca / pointe Borgnesse a été acquis par le conservatoire du littoral en 2000 et 2001. Suite à une étude réalisée pour définir la valeur patrimoniale écologique de ce site, le CELRL a décidé de mettre en oeuvre un plan de gestion, véritable volet technique entre le propriétaire (conservatoire du littoral) et le gestionnaire qui doit être désigné.</p> <p>En réponse aux enjeux écologique un certain nombre de mesures ont été définies parmi lesquelles sont prévues : des suivis de la flore et de l'avifaune, des aménagements - parcours botanique, sentier sous-marin (détaillé dans une action Contrat de Baie), un parking, des panneaux d'information, des mesures d'entretien....</p> <p>Des maîtres d'ouvrage et des financements ont été déterminés pour ce plan de gestion dont la plupart des actions sont aujourd'hui toujours en cours.</p> <p>Etant donné que le site du Morne Aca est en grande partie inclut dans le périmètre du Contrat de Baie, la cellule d'animation et le comité de baie apporteront leur soutien technique et politique à la mise en oeuvre de ce plan de gestion par l'organisation de réunions, la participation aux ateliers de la baie..</p>

<b>Partenaire Financier</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Dem. Subv</b>	<b>%</b>
CAESM	20 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>20 000 €</b>		

<b>Observations</b>
Pour plus de détails, veuillez vous reporter au document "Site du Morne Aca / Pointe Borgnesse, plan de gestion ; CELRL, Conseil Régional ; 2005"

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>45</b>	<b>Sous-volet</b>	Préserver les écosystèmes remarquables de la baie
	<b>Titre action</b>	Affectation du DPM des mangroves de la Pointe Cayot et de Belfond au CELRL

<b>Espace d'engagement</b>	Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Haute	<b>Type d'action :</b>	Organisation, gestion, exploitation
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	-------------------------------------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CELRL (Conservatoire du Littoral)



<b>Programmation</b>
2010

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation du transfert de gestion Indicateur de performance : Evolution de l'état de santé des mangroves

<b>Coût prévisionnel</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
DDE, PNRM

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	
2011	
2012	
2013	

<b>Descriptif</b>
<p>La mangrove fait partie du domaine public maritime de l'Etat, elle est gérée aujourd'hui à la fois par la DDE (droit du sol) et par l'ONF (partie boisée).</p> <p>Depuis 2002, le conservatoire du littoral a acquis une compétence supplémentaire de protection du Domaine Public Maritime. Les modalités de l'intervention du Conservatoire du littoral sur le DPM sont rappelées dans la circulaire n 2007 - 17.</p> <p>En Martinique, un diagnostic a été réalisé en 2008 afin de définir les zones de mangroves les plus importantes d'un point de vue écologique afin de les affecter définitivement au conservatoire du littoral. Dans l'aire du Contrat de Baie du Marin, deux zones ont été retenues, il s'agit de la Pointe Cayot et de la mangrove de Belfond.</p> <p>Cette affectation définitive permettra également de désigner des gestionnaires pour ces terrains qui pourront être l'ONF mais aussi le PNRM et de définir ainsi des mesures de protections de ces mangroves.</p>

<b>Observations</b>

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>46</b>	<b>Sous-volet</b>	Préserver les écosystèmes remarquables de la baie
	<b>Titre action</b>	Nettoyer les mangroves O'Neil et Belfond

<b>Espace d'engagement</b>	Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Travaux
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	---------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
ONF (Office National des Forêts)



<b>Programmation</b>
2010 et 2012 deux actions de nettoyage

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Organisation de ces opérations de nettoyage Indicateur de performance : Volumes de déchets extraits.

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>60 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
Associations (les Palétuviers, AMEPAS) communes du Marin et de Sainte-Anne.

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	30 000,00 €
2011	
2012	30 000,00 €
2013	

<b>Descriptif</b>
<p>Les mangroves sont bien souvent un lieu de dépôt illégal pour les ordures. Parmi les macro-déchets, on trouve, outre des emballages et des déchets ménagers, des "monstres" : carcasses de véhicules, électro-ménager....</p> <p>L'objectif de cette action est de réduire les pollutions liées à ces déchets dans deux sites de mangrove: la mangrove Trou Manuel et la mangrove de la Pointe Belfond.</p> <p>L'action consistera à extraire ces déchets en collaboration avec le gestionnaire des mangrove, les services techniques des mairies et en faisant appel à des entreprises ou associations spécialisées.</p> <p>Lorsqu'ils auront été retirés, ces déchets seront évacués vers les filières d'élimination adaptées.</p> <p>L'organisation d'un tel événement donnera lieu à une communication à destination du Grand Public et à une sensibilisation sur l'élimination des déchets et à l'implantation de panneaux en bordure de mangrove pour rappeler l'interdiction du dépôt de déchets et les sanctions encourues.</p>

<b>Partenaire Financier</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Dem. Subv</b>	<b>%</b>
ODE	18 000	Non	30
ONF	30 000	Non	50
MARIN	6 000	Non	10
SAINTE-ANNE	6 000	Non	10
<b>Total (€ HT)</b>	<b>60 000 €</b>		

<b>Observations</b>

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>47</b>	<b>Sous-volet</b>	Préserver les écosystèmes remarquables de la baie
	<b>Titre action</b>	Création d'un sentier sous-marin à la Pointe Borgnesse

<b>Espace d'engagement</b>	Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

<b>Etat</b>	En Cours	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Travaux
-------------	----------	-----------------	---------	------------------------	---------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CELRL (Conservatoire du Littoral)

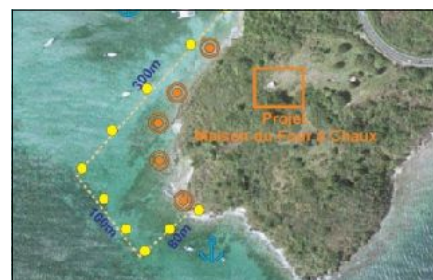
<b>Programmation</b>
2009 - 2010

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation du sentier Indicateur de performance : Fréquentation du sentier sous-marin

<b>Partenaires Techniques</b>
OMMM

<b>Descriptif</b>
<p>Le conservatoire du littoral s'est fixé parmi ses objectifs de favoriser la découverte, la connaissance et la sensibilisation à l'environnement.</p> <p>Dans le cadre du plan de gestion du Morne Aca, il existe un projet de mise en place d'un sentier sous-marin au niveau de la Pointe Borgnesse sur un fond inférieur à 3 m colonisé par des herbiers à phanérogames et des récifs coralliens.</p> <p>La conception de ce sentier a été confiée à l'OMMM et sera vraisemblablement sur la base de panneaux accrochés sur le fond qui pourront être soulevés et lu en surface par les randonneurs palmés.</p> <p>Il complètera les informations pédagogiques présentées au cours de la visite de la Maison du Four à Chaux.</p>

<b>Observations</b>
Cette action est incluse dans le plan de gestion du Morne Aca,



<b>Coût prévisionnel</b>
<b>31 000 €</b>

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	6000,00
2010	25 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CELRL	31 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>31 000 €</b>		

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>48</b>	<b>Sous-volet</b>	Préserver les écosystèmes remarquables de la baie
	<b>Titre action</b>	Repérage et enlèvement des casiers perdus.

<b>Espace d'engagement</b>	Espace maritime
----------------------------	-----------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Travaux
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	---------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CRPEM (Comité Régional des Pêches et des Elevages Maritimes)



<b>Programmation</b>
2009 - 2013 Action annuelle

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation de ces opérations de ramassage Indicateur de performance : Nombre de casiers perdus / abandonnés

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>10 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
DDAM, DIREN, clubs de plongée, associations,

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	2000,00 €
2010	2000,00 €
2011	2000,00 €
2012	2000,00 €
2013	2000,00 €

<b>Descriptif</b>
<p>Un des principaux inconvénients de la pêche au casier pour la faune sous-marine qui est que ces engins continuent à capturer ces animaux même s'ils ont été perdus ou abandonnés.</p> <p>Les plongeurs qui ont, par leur activité, accès à ces engins de pêche ont l'occasion de rendre un service aux professionnels de la pêche tout en réalisant un geste écologique.</p> <p>Cette action coordonnée entre ces professionnels de la mer sera aussi l'occasion de renforcer les relations entre plongeurs et pêcheurs.</p> <p>Cette opération sera menée sur la base du bénévolat, le budget correspond donc essentiellement à la mobilisation du matériel et des moyens humains..</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CLUBS PLONGÉE	4 000	Non	40
FEDE DE PECHE	6 000	Non	60
<b>Total (€ HT)</b>	<b>10 000 €</b>		

<b>Observations</b>



<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>49</b>	<b>Sous-volet</b>	Valoriser les paysages littoraux
	<b>Titre action</b>	Création d'un sentier littoral Pointe Borgnesse - Petite Poterie

<b>Espace d'engagement</b>	Littoral urbanisé, Espace vulnérable
----------------------------	--------------------------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Travaux
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	---------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CELRL (Conservatoire du Littoral), ONF (Office National des Forêts)



<b>Programmation</b>
2010

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Création du sentier Indicateur de performance : Fréquentation du sentier littoral

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>16 800 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	16 800,00 €
2011	
2012	
2013	

<b>Descriptif</b>
<p>Le conservatoire du littoral, propriétaire du site du Morne Aca s'est fixé parmi ses objectifs de favoriser la découverte, la connaissance et la sensibilisation à l'environnement. Il a pour projet de réaliser en collaboration avec l'ONF un sentier littoral entre la Pointe Borgnesse et la zone de Petite Poterie.</p> <p>Ce sentier prévu pour des promenades familiales permettra de découvrir les ruines de Four à chaux, la Mangrove et d'avoir une vue imprenable sur la baie du Marin.</p> <p>La création du sentier nécessite un aménagement pour franchir le linéaire de 150m où des falaises et de gros blocs rocheux empêchent le passage.</p> <p>La création de ce sentier sera combinée avec l'implantation de panneaux d'interprétation des paysages et d'explication sur la faune et la flore du site et de la baie.</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CELRL	16 800	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>16 800 €</b>		

<b>Observations</b>



<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>50</b>	<b>Sous-volet</b>	Valoriser les paysages littoraux
	<b>Titre action</b>	Gestion et entretien des ripisylves et des berges des cours d'eau

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant
----------------------------	----------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Organisation, gestion, exploitation
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------------------------------------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
ONF (Office National des Forêts)



<b>Programmation</b>
Début Mai 2009 - Fin Avril 2011 Action reconductible

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation des opérations d'entretien Indicateur de performance : Amélioration de la qualité des ripisylves

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>200 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
DIREN, ODE, DAF, DDE

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	100 000 €
2010	100 000 €
2011	
2012	
2013	

<b>Descriptif</b>
<p>La végétation en bordure de cours d'eau (riparisylve) joue un rôle très important dans la lutte contre les phénomènes d'érosion, elle améliore la qualité paysagère et favorise la biodiversité végétale et animale.</p> <p>Une gestion et un entretien de cette végétation sur les berges est nécessaire pour assurer un écoulement correct (embâcles) et une bonne qualité des eaux (enlèvement des déchets). Cet entretien doit être mené avec des méthodes qui garantissent le respect de l'environnement, ce que l'ONF s'engage à faire sur les deux cours d'eau permanents de l'aire du Contrat de Baie (Ravine Manuel et la rivière Mastor et Canal O'Neil).</p> <p>Il sera accompagné d'une communication, sensibilisation à destination du public dont la forme reste à définir, sur le rôle et la fragilité de la ripisylve.</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
DIREN	40 000	Non	20
ODE	40 000	Non	20
CONSEIL RÉGIONAL	40 000	Non	20
DAF	40 000	Non	20
ONF	40 000	Non	20
<b>Total (€ HT)</b>	<b>200 000 €</b>		

<b>Observations</b>

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>51</b>	<b>Sous-volet</b>	Valoriser les paysages littoraux
	<b>Titre action</b>	Définition d'un aménagement du bord de mer entre Duprey et le bourg du Marin

<b>Espace d'engagement</b>	Littoral urbanisé
----------------------------	-------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
Commune du Marin



<b>Programmation</b>
2011

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation de l'étude Indicateur de performance : Lancement du concours d'architecture et d'urbanisme

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>40 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
DIREN, Conseil Régional

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	
2011	40 000,00 €
2012	
2013	

<b>Descriptif</b>
<p>Le littoral entre le quartier Duprey et le bourg sur la commune du Marin est peu mis en valeur.</p> <p>Dans le cadre de l'amélioration des paysages littoraux, il sera intéressant de valoriser ce linéaire d'environ 4,5 km par un aménagement harmonieux du bord de mer qui permettra d'assurer la continuité du cheminement piéton (permis par endroit par la présence de trottoirs) dans un cadre agréable ainsi la circulation des cyclistes. Le projet inclura également des aménagements paysagers avec l'utilisation d'espèces locales.</p> <p>Dans un premier temps la ville du Marin va réaliser une étude d'intention préalable qui permettra de définir plus précisément un cahier des charges pour l'aménagement à créer et d'estimer un ainsi qu'un budget à y consacrer. Cette étude de définition pourra permettre à la ville de lancer un concours d'architecture et d'urbanisme.</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
MARIN	20 000	Non	50
CONSEIL RÉGIONAL	10 000	Non	25
CONSEIL GÉNÉRAL	10 000	Non	25

<b>Total (€ HT)</b>	<b>40 000 €</b>
---------------------	-----------------

<b>Observations</b>

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>52</b>	<b>Sous-volet</b>	Valoriser les paysages littoraux
	<b>Titre action</b>	Création d'une piste cyclable entre le canal O'Neil et Camille d'Arsières

<b>Espace d'engagement</b>	Littoral urbanisé
----------------------------	-------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Basse	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
Commune du Marin

<b>Programmation</b>
2010

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Construction et mise en service de cette voie. Indicateur de performance : Fréquentation de cette infrastructure

<b>Partenaires Techniques</b>
DIREN

<b>Descriptif</b>
<p>Les modes de transport doux génèrent beaucoup moins de nuisances que les déplacements "classique" générateur de pollutions de l'air, de l'eau, sources de bruit...</p> <p>Dans une optique de développement de ces modes de transport et d'une amélioration globale de la qualité environnementale du bourg, la ville du Marin a le projet d'aménager un piste cyclable doublée d'un cheminement piéton entre le lycée Camille d'Arsières et le canal O' Neil.</p> <p>Dans un premier temps la ville du Marin va réaliser une étude de définition préalable qui permettra de définir plus précisément un cahier des charges pour l'aménagement à créer et d'estimer un ainsi qu'un budget à y consacrer. Cette étude de définition pourra permettre par la suite de recruter un maître d'oeuvre pour la conception de l'aménagement.</p>

<b>Observations</b>

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>25 000 €</b>

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	25 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
MARIN	25 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>	<b>25 000 €</b>		

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>53</b>	<b>Sous-volet</b>	Valoriser les paysages littoraux
	<b>Titre action</b>	Assistance au management environnementale des commerces

<b>Espace d'engagement</b>	Bassin versant
----------------------------	----------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
CCIM (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique)

<b>Programmation</b>
2009 - 2013 Action continue

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Nombre de commerces intégrés dans la démarche Indicateur de performance : Mise aux normes des commerces et entreprises / amélioration de la qualité esthétique des commerces

<b>Partenaires Techniques</b>
CAESM

<b>Descriptif</b>
<p>La chambre de commerce et d'industrie de la Martinique a pour mission de conseiller et d'épauler les entreprises. Elle leur apporte notamment une aide dans le management environnemental et la mise en place de certifications de type ISO 14 001.</p> <p>La CCIM portera dans le cadre du Contrat de Baie une attention particulière aux activités sur les communes du Marin et de Sainte - Anne sur les questions d'amélioration de l'esthétique (façades commerciales), sur les questions d'assainissement et de gestion des déchets d'activité.</p> <p>Ces actions auront un rôle positif dans le cadre du Contrat de Baie notamment pour la réduction des impacts liés aux activités commerciales.</p> <p>Dans cette logique de sensibilisation de conseil, la première étape sera d'accompagner les entreprises dans l'application des réglementations environnementales. Pour les entreprises volontaires les plus avancées la CCIM apportera son expertise dans la mise en place de système de management environnemental et d'obtention de certification.</p>

<b>Observations</b>

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>25 000 €</b>

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	5 000,00 €
2010	5 000,00 €
2011	5 000,00 €
2012	5 000,00 €
2013	5 000,00 €

<b>Partenaire Financier</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Dem. Subv</b>	<b>%</b>
CCIM	25 000	Non	100
<b>Total (€ HT)</b>		<b>25 000 €</b>	

<b>Action</b>	<b>Volet</b>	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
<b>54</b>	<b>Sous-volet</b>	Valoriser les paysages littoraux
	<b>Titre action</b>	Stabilisation du trait de côte de l'Anse Caritan à l'aide de "solutions douces"

<b>Espace d'engagement</b>	Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	------------------------------------

<b>Etat</b>	En Attente	<b>Priorité</b>	Moyenne	<b>Type d'action :</b>	Etude
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------

<b>Maître d'Ouvrage</b>
DIREN



<b>Programmation</b>
2011

<b>Critères d'évaluation</b>
Indicateur de réalisation : Réalisation de l'étude Indicateur de performance : Réalisation des aménagements et stabilisation du trait de côte

<b>Coût prévisionnel</b>
<b>40 000 €</b>

<b>Partenaires Techniques</b>
UAG, DIREN

<b>Répartition annuelle</b>	
2009	
2010	
2011	40 000,00 €
2012	
2013	

<b>Descriptif</b>
<p>Le littoral de l'Anse Caritan présente de fortes variations de son trait de côte en raison de phénomènes d'érosion marine. Le stabiliser aura un effet très positif sur le milieu naturel ainsi que sur le maintien de la qualité de ce site fréquenté.</p> <p>L'objectif de cette étude est de déterminer les possibilités de solutions douces (techniques alternatives à l'utilisation d'enrochements ou à un rechargement massif avec du sable provenant d'autres sites) qui peuvent être utilisées pour lutter contre les phénomènes d'érosion marine.</p> <p>La première étape sera de mener une étude diagnostic sur les flux et leur origine qui sera suivie d'un rapport de propositions sur les solutions envisageables. Ces préconisations seront faites dans un objectif de respect du littoral, du paysage, des milieux naturels avec une forte préoccupation de l'empreinte écologique du projet.</p> <p>Les éventuels aménagements pourront faire l'objet de suivis afin de faire de l'anse Caritan un site pilote du suivi des phénomènes d'érosion marine en Martinique.</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
ETAT (ONEMA)	16 000	Non	40
ODE	12 000	Non	30
EUROPE (FEADER)	12 000	Non	30

<b>Total (€ HT)</b>	<b>40 000 €</b>
---------------------	-----------------

<b>Observations</b>